



Segment ministériel de la Commission Climat pour le Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Brazzaville, le 27 avril 2018

NOTE D'ORIENTATION

1. Contexte et justification.

Le 29 avril 2018, se tiendra à Brazzaville, en République du Congo, le premier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays membres de la Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo (F2BC).

Ce sommet qui traitera de l'opérationnalisation de la CCBC et du F2BC, un an et demi après la Déclaration de Marrakech et un (1) an après la signature du Mémoire d'Entente d'Oyo pour la création du F2BC, a la particularité d'être organisé après cinq événements majeurs de portée internationale, notamment :

- la Conférence des Ministres de l'Environnement et des Finances de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, organisée du 3 au 5 octobre 2017 à Brazzaville.
- la 23^{ème} Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques qui a eu lieu à Bonn en Allemagne en novembre 2017 ;
- le premier Sommet sur la Finance Climat, appelé One Planet Summit qui s'est tenu le 12 décembre 2017 à Paris dans un contexte marqué par la recherche de réponses concrètes relatives au renforcement des financements climat, la réorientation des investissements avec la promotion des projets et programmes climato-compatibles, le développement d'instruments de financements innovants et de projets transformatifs concrets dans les différents secteurs de l'économie verte et de l'économie bleue par diverses sources de financements ;

- la première réunion du comité ad'hoc régional tenue à Rabat le 12 mars 2018 qui a fait l'objet de l'adoption des termes de référence de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

- la 3^{ème} Réunion des partenaires de l'Initiative Mondiale sur les Tourbières qui s'est tenue à Brazzaville, du 21 au 23 mars 2018, au cours de laquelle onze (11) engagements ont été pris dans le cadre de la gestion durable des tourbières qui constituent un enjeu important dans la lutte contre les changements climatiques.

Tous ces événements s'inscrivent dans une démarche qui consiste à passer des discours aux solutions concrètes sur le terrain en lien avec le développement économique attendu par les Etats, les entreprises et les populations.

Le présent segment ministériel des pays de la CCBC et du F2BC s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du F2BC pour la période 2017-2018.

2. Objectifs

L'objectif général du segment ministériel est de faire le bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de la feuille de route 2017-2018, de renforcer les actions mises en place en vue de l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, et de procéder à l'examen et l'adoption du projet de protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo.

De façon spécifique, il sera question d'examiner :

- le budget de fonctionnement de l'Unité de démarrage du Fonds bleu du Bassin du Congo ;
- le projet de Déclaration des Chefs d'Etat de la Commission Climat du Bassin du Congo ;
- l'entrée en vigueur du Mémoire d'Entente pour la création du F2BC ;
- l'adhésion des pays non signataires dudit Mémoire ;
- le processus de réalisation de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu ;
- les notes d'orientation et de synthèse du Sommet des Chefs d'Etat ;
- et adopter le projet de protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo

3. Résultats attendus

Les résultats attendus du segment ministériel sont les suivants :

- le budget de fonctionnement de l'Unité de démarrage l'Unité de démarrage du Fonds bleu du Bassin du Congo est examiné ;

- le projet de Déclaration des Chefs d'Etat de la Commission Climat du Bassin du Congo est finalisé;
- le bilan exhaustif sur l'entrée en vigueur du Mémorandum d'Entente pour la création du F2BC pour les pays signataires, l'adhésion des pays non signataires et le processus de réalisation de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu est réalisé ;
- les notes d'orientation et de synthèse du Sommet des Chefs d'Etat sont finalisées.
- le projet de Protocole instituant la Commission Climat du Bassin du Congo est examiné et adopté.

4. Déroulement du segment ministériel

Placés sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur Clément MOUAMBA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, les travaux du segment ministériel se dérouleront en trois sessions:

- la cérémonie d'ouverture officielle ouverte au public ;
- le huis clos des ministres qui sera sanctionné par un Communiqué final ;
- la cérémonie de clôture.

5. Participants

Vont participer à ce segment ministériel : Les ministres et les institutions sous-régionales, régionales et internationales accréditées.